



Guillaume

Yves le Borgne fils legitime et naturel de Gilles  
le Borgne et de Catherine la mere, des pere et mere  
nay le onzieme Jour du mois d'Avril mil sept cent  
viii, et baptize le lendemain en l'Eglise paroissti alle de  
Breleuenez, par le soubsignant ptre parain et maxime  
ont estes Yves le Borgne oncle du dict baptize et Catherine  
le tuteur qui ont declares ne scauoir signer.

Guillaume Rolland ptre

Jacques Le page curé

Après le baïgné âgé d'environ soixante ans, mort dans  
la colon de notre messe la Ste. eglise, marié de  
sacrament, le onzième décembre mil sept cent  
soixante et six le jour suivant inhumé dans le  
cimetière de cochin en présence de pierre le roy, qui  
le fielle et après l'annoncé son gendre et autres qui  
deillardent ne devoit signer. Jacques le page curé

Pierre Jauviesq. 

Y & for you

~~un~~ paraphrasé Henry Nicolas ~~Notaire~~  
Notaire

Marie Gourchant nay le vingt et neuvième jour d'août  
mil sept centz fille legitime d'yeux Gourchant et de Marie Creze  
de cette Treffue de Caouenneo fust baptisée le lendemain en l'Eglise  
Treffue alle due de Caouenneo par moy soubsigne ptre et Cure d'Gulle  
Aurent parain et maraisme yeux Creze qui signe et Marie Ce  
Roux qui a declare ne scauoir signer. ainsi signe sur l'original  
yeux Creze et yeux Gourchant avec paraphes.

Henry Nicolas ~~Notaire~~  
Notaire

Amie Gouffant age de cinquante cinq ans  
decedee dans la communion de sa mere par  
Eglise le dernier jour de Janvier mil sept cent  
quarante huit, son corps a este inhumé le  
lendemain dans l'Eglise parois de Buhulien  
par le sieur curé en presence d'Yves Piquet  
son vicaire Yves le Camy Francois le fardant, et  
plusieurs autres qui ne signent si par leur ph